



Un chemin vers le rétablissement en santé mentale

LES PRINCIPES ET LES MISSIONS DU DISPOSITIF

Le dispositif du Un chez-soi d'abord (UCSD) s'appuie sur 8 principes :

- 1 Le logement est un droit fondamental
- 2 L'accès rapide à un logement ordinaire
- 3 Le choix par la personne de son agenda et de l'offre de services
- 4 Un engagement à accompagner la personne autant que nécessaire
- 5 Un accompagnement centré sur la notion de rétablissement
- 6 Le développement d'une stratégie de réduction des risques et des dommages
- 7 Un engagement soutenu mais non coercitif
- 8 La séparation des services de gestion locative et d'accompagnement

L'équipe du UCSD propose un suivi fortement individualisé, où les personnes organisent leur accompagnement et sélectionnent les services qu'elles souhaitent utiliser.

L'intervention est centrée sur le principe de l'aller-vers, dans le milieu de vie des personnes, en étant attentif à leurs conditions réelles d'existence. Elle met en pratique le principe de réversibilité suite à des prises de risques, selon la méthode par « essai/erreur ».

L'approche est centrée sur le principe de rétablissement, qui tend à développer l'Espoir, un réseau de Soutien, encourage le Plaidoyer pour soi-même, l'Empowerment/ « Pouvoir d'agir » et la prise de conscience de sa propre Responsabilité dans son parcours de soin.

Le public cible

- Être âgé de 18 ans ou plus, sans limite d'âge ;
- Être sans-abri ou sans-logement au moment de l'intégration dans le dispositif ;
- Présenter les symptômes relevant de troubles psychotiques ;
- Présenter des besoins élevés en référence à la grille MCAS ;
- Être en demande d'intégrer le dispositif et d'être logé ;
- Avoir des ressources ou pouvoir y prétendre.

Année d'ouverture : 2018
Nombre d'ETP : 10,7
Nombre de places : 55



ORGANISATION DU DISPOSITIF

Le Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS)

Le GCSMS est constitué de trois porteurs : Le Centre Hospitalier des Pyrénées, l'OGFA et l'Association Addictions France. En juillet 2022, le partenariat avec les associations AIDES et CEID a pris fin, pour faciliter une consolidation de l'équipe en temps plein, plutôt que de multiplier les temps partiels.

Une équipe médico-sociale

L'équipe est constituée, en 2023, d'un directeur opérationnel (0,40 ETP OGFA), d'une coordinatrice (1 ETP OGFA), d'une professionnelle en Gestion Locative Adaptée (1 ETP OGFA), d'éducateurs spécialisés (2 ETP AAF), d'une assistante de service social (1 ETP OGFA), d'infirmiers (2 ETP CHP) et de Médiateurs Santé Pairs (0,5 ETP CHP et 0,5 ETP AAF), auxquels s'ajoute désormais un poste de secrétaire comptable (0,80 ETP OGFA).

MULTI RÉFÉRENCE ET INTERVENTION EN BINÔMES

Les membres de l'équipe interviennent au domicile, en constituant des binômes propres à enrichir l'écoute et l'analyse des situations. Ces binômes assurent un cadre sécurisant aux entretiens, permettant ainsi d'aborder pleinement la relation d'aide, par exemple, en triangulant ou en appréhendant mieux les dynamiques transférentielles à l'œuvre.

Les rencontres ont lieu une fois par semaine au minimum et parfois davantage selon les besoins.

POSTE DE GESTION LOCATIVE ADAPTÉE (GLA) ET SES MISSIONS

Le poste de GLA a été créé à mi-temps, en première intention. La charge de travail qui s'est imposée lors de la montée en charge a nécessité qu'il passe à temps-plein.

Ses missions sont :

- **La captation de logements pour créer le parc locatif**

Cela se traduit par de la recherche de logements, allant du studio au T3, proposant des montants de loyers cohérents avec les ressources des personnes, tout en étant vigilant au diagnostic énergétique du bien.

Cette captation consiste à contacter des propriétaires privés et des agences, à réaliser des visites de biens, à rédiger des baux, ainsi que les états des lieux d'entrée et de sortie, à se mettre en lien avec le service comptabilité de l'OGFA (pour le versement des loyers, caution, honoraires ...) et à contacter l'assureur du groupement pour assurer le bien.

- **Accompagnement auprès des locataires**

Une première rencontre a lieu lors de l'entretien « Mon Chez Moi Idéal », permettant la prise en compte des parcours et des attentes des futurs locataires.

Des rencontres sont ensuite prévues pour rédiger le bail de sous-location, l'état des lieux d'entrée et répondre à toutes les interrogations des locataires.

Il s'agit également de soutenir les locataires dans l'ouverture des compteurs (eau, électricité et gaz).

- **Les contacts avec les agences, les propriétaires privés, les représentants des propriétaires au sein d'une copropriété, et les syndic**

Ces différentes entités peuvent nous alerter sur une situation difficile, entre le locataire et la copropriété. Dans ce cas de figure, ils sont dans l'attente de notre intervention pour apaiser une situation. Le lien avec ces interlocuteurs est essentiel pour rassurer les résidents de la copropriété et ainsi maintenir le locataire dans son logement. Dans ce cadre, la GLA et un membre de l'équipe peuvent rencontrer le locataire pour lui restituer les doléances de la copropriété, afin de réfléchir ensemble en vue d'améliorer la situation.

La gestion des tickets de maintenance

La professionnelle en charge de la GLA fait preuve d'une vigilance particulière pour maintenir le logement décent et aux normes, grâce aux retours des locataires et de l'équipe.

Lorsque l'équipe ou le locataire repèrent des travaux à effectuer, ils en réfèrent à la cette professionnelle pour qu'elle puisse programmer les interventions (le service maintenance de l'OGFA, lorsqu'il s'agit de travaux à la charge du locataire, et appel à un artisan, lorsqu'il s'agit de travaux à la charge du propriétaire). L'équipe se rend disponible pour être présente au logement avec la personne lors des interventions.

La gestion des sinistres

La GLA se charge de la rédaction du constat et est intermédiaire entre les propriétaires concernés, les cabinets d'assurances et les artisans.

Elle s'occupe de la réalisation des doubles des clefs de chaque appartement pour le service maintenance ou lors de la perte du jeu de clefs par le locataire.

INDICATEURS

Nombre de logements au 31 décembre : 48

Types de logements sur l'ensemble du parc locatif : studio (24), T1 (5), T1bis (1), T2 (16), T3 (2)

Délai moyen de proposition de logement : 4 semaines

Durée moyenne d'accès au logement : 6 semaines

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Nombre de personnes accueillies : 11

Sexe : 2 femmes ; 9 hommes

Age médian : 42 ans

Taux du maintien en logement sur l'année : 97 %

Nombre de sorties : 5 (1 incarcération, 1 personne perdue de vue, 1 fin de prise en charge actée par le service et 2 réorientations vers des dispositifs de soins)

ÉLÉMENTS CONCERNANT LES PERSONNES ACCUEILLIES

| Profils à l'entrée

Les ressources : 8 personnes ont l'AAH et 3 perçoivent le RSA.

Des parcours variés avant l'entrée : sur les 11 locataires admis en 2023, 5 sortaient d'établissements hospitaliers, 4 étaient à la rue et 2 étaient dans d'autres situations (sortant d'incarcération ou hébergé chez un 1/3).

| Origine des demandes

Les personnes admises via la commission d'admission ont pour la plupart été orientées par des équipes d'orientation émanant du CHP. Une situation a été orientée par l'intermédiaire d'un CSAPA.

AXES D'ACCOMPAGNEMENT

| Un emménagement d'abord

La procédure d'accès au logement s'est largement stabilisée depuis la création du poste de GLA. Après le choix du logement, par le locataire, arrive ensuite le temps de l'appropriation du nouveau lieu de vie, où l'équipe prend en compte ses souhaits. Il est prévu une enveloppe de 1000 euros, octroyée à la personne, pour acheter, par exemple, des meubles, de la vaisselle, mais aussi la décoration un support musique ou vidéo, ou autres.

| Un accompagnement vers le maintien en logement

L'intervention soignante et éducative, orientée rétablissement en santé mentale, vise l'aide au maintien au logement. Elle se traduit par de l'aide à l'entretien du logement, de la médiation du voisinage et une présence, lors de périodes de crises.

| Une demande d'accès à l'insertion professionnelle

L'équipe a répondu aux demandes croissantes de reprise d'activité professionnelle. Plusieurs orientations vers les AAVA de l'OGFA ont été réalisées. De l'aide à la rédaction de CV et du soutien dans les demandes d'accès au travail adapté (ESAT) ont pu être proposées.

| Accompagnement vers l'accès aux droits

L'obtention de l'AAH fait l'objet d'un travail permanent de l'équipe pour soutenir la personne vers la connaissance et l'obtention de cette ressource. De même, pour l'aide au logement et les chèques énergies, entre autres, l'équipe aide activement les locataires à recouvrer leurs droits et ainsi, à lutter contre le non-recours.

| Accès aux soins et rétablissement, à l'entrée dans le dispositif

L'équipe propose aux personnes de travailler sur la constitution du plan de bien être et de rétablissement, dans lequel se trouve le Plan de Crise Conjoint. Cet outil vise à soutenir la personne dans l'identification de ce qui lui fait du bien au quotidien (activités, habitudes, traitement, ..), mais aussi à identifier ce qui peut provoquer l'arrivée d'une crise. Il s'agit d'évaluer les solutions mobilisables par la personne et/ ou les relais éventuels à organiser, afin d'éviter toute rupture.

EVÈNEMENTS MAJEURS

L'année 2023 a été marquée par une montée en charge contrariée

En effet, certaines commissions d'admission ont été ajournées, notamment en raison de l'absence de dossiers présentés, mais également en raison du nombre insuffisant de logements à un moment donné ou encore d'une équipe médico-sociale en effectif réduit.

Une équipe largement remaniée

L'année écoulée est loin d'avoir été un « long fleuve tranquille ». En effet, le poste de direction est resté vacant pendant près de 6 mois et, dans le même temps, un membre de l'équipe médico-sociale a dû suppléer, à mi-temps, la coordinatrice durant un long arrêt maladie. A cela s'ajoute des postes vacants pendant plus ou moins longtemps, en raison des départs successifs des deux IDE, de deux éducateurs spécialisés et de la chargée de gestion locative adaptée, en fin d'année.

Participation aux intersites nationaux UCSD à Poitiers

En septembre 2023, une partie de l'équipe a participé aux intersites avec 3 locataires. Ces 2 journées et demie de temps de partage ont eu pour but de s'enrichir mutuellement autour d'ateliers et groupes de travail, permettant de découvrir des pratiques innovantes et de consolider les valeurs du service. Cela a également permis de renforcer notre inscription dans la communauté de pratiques du Chez Soi D'abord.

Pérennisation des temps collectifs avec les locataires

Ces temps hebdomadaires construits pour et avec les locataires ont pour but de les faire se rencontrer, tant autour de thématiques d'échanges, d'ateliers divers et variés, que de sorties (mer, montagne, etc.).

Implication au niveau national

L'association Un Chez Soi D'abord France propose régulièrement, par la voix de son chargé de mission, des visios autour de différents thèmes, tels que la Réduction Des Risques et des Dommages, l'appropriation du logiciel métier, le RETABAR (café virtuel dédié aux locataires, avec le soutien de membres de l'équipe) ou encore le Collectif des Locataires. L'équipe y participe autant que faire se peut, afin de partager son expérience et de s'enrichir de celle des autres professionnels et/ ou locataires. Il s'agit là encore d'une source d'inspiration !

PERSPECTIVES

En 2024, il s'agira :

- De finaliser la montée en charge à 55 personnes accompagnées, comme le prévoit notre agrément ;
- De soutenir les locataires dans la construction de l'Assemblée des Locataires, dans l'optique qu'ils puissent avoir une voix consultative au sein du GCSMS ;
- De maintenir un lien régulier avec les équipes d'orientation, voire former de nouveaux professionnels ;
- De stabiliser l'équipe médico-sociale et ses pratiques ;
- De renforcer le service de GLA, en recrutant un professionnel également responsable de la maintenance, afin de réduire les coûts et les délais liés à la sous-traitance ;
- De continuer à renforcer les partenariats existants, indispensables dans l'accompagnement des locataires.